



Réunion d'information
Pointe du Grouin du Sud, 7 septembre 2018

Le Conservatoire du littoral

- Organisme national créé en juillet **1975**
- **Sa mission est de préserver les espaces naturels et les paysages littoraux**
- dans les cantons côtiers et les communes riveraines d'un lac de plus de 1 000 ha
- 10 délégations de Rivages
- 700 sites
- Son mode d'action : l'intervention foncière = acheter, mais aussi se faire affecter / attribuer des terrains (Ministère de la Défense, DPM, etc.)
- Sa mission sur le domaine acquis (mission de propriétaire) : aménager, préserver et ouvrir au public
- La gestion des sites est confiée à des partenaires : collectivités, associations,...





Les critères d'intervention

- le site fait l'objet de menaces d'artificialisation irréversible du milieu ou de pressions en faveur de l'urbanisation en dépit de la réglementation
- l'espace naturel connaît un processus de dégradation qui nécessite la mise en place d'une gestion patrimoniale pour restaurer la biodiversité et les paysages
- le site est inaccessible et son ouverture au public est souhaitable
- il faut assurer la pérennité d'activités économiques traditionnelles garantes d'un paysage caractéristique ou d'équilibres écologiques remarquables



Comment le Conservatoire intervient sur les sites ?

1) Acquisition de foncier

Principalement par voie amiable ou de préemption

Constitution d'une entité foncière suffisante pour la mise en place d'un projet pour le site

- Plan de gestion
 - Comité de gestion
- } Concertation avec les acteurs

2) Valorisation des site en partenariat avec les communes et les gestionnaires

- valoriser le patrimoine naturel, paysager et culturel,
- accueillir le public,
- encadrer les activités et usages notamment agricoles.



Le Conservatoire du littoral en Normandie

- 71 sites d'intervention
 - 105 communes
 - 4 principaux gestionnaires départementaux
 - 13 833 ha protégés
- dont 9773 ha dans la Manche

Dans la Manche, terrains gérés par le SyMEL
9 gardes et 2 techniciens

Patrimoine bâti géré
par le Conseil Départemental



La Pointe du Grouin du SUD

✓ 1992

Création de la zone de préemption ENS du Département

Création du site d'intervention du Conservatoire (93ha)

✓ 1994 : premières acquisitions (maison de la Baie)

✓ 2018 : total de 29 ha acquis

Peu d'acquisitions sur les 10 dernières années



Objectifs à long terme

- Préserver l'identité paysagère de l'ensemble du site
- Restaurer le bocage du plateau
- Développer les pratiques agricoles favorisant la biodiversité (notamment pour améliorer la qualité de l'eau)
- Accueillir le public (stationnements, sentier de découvertes)





Merci de votre attention



